

Commune de  
**SAINT MAURICE SUR ADOUR**  
Département des Landes  
(40270)

Tél: 05 58 45 95 10  
Fax: 05 58 05 96 80  
[saint.maurice40@wanadoo.fr](mailto:saint.maurice40@wanadoo.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 août 2010

Le 3 août 2010, à 21 H, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jacques CHOPIN, Maire.

Etaient présents: BERNADET Jean-Michel, CLAVE Henri, BRETHOUS Jean-Pierre, DABADIE Béatrice, BATS Joël, MARGERIDOU Jean-Claude, DUPIELLET Françoise, GROS Gloria, DAYRES Michel et CLAVE Thierry.

Absents excusés: NOYELLE Lucien, NIETHEN Christine, RECHEDE Daniel et DE SOUSA Sandrine.

**OBJET :**

Tarif concessions du columbarium.

Monsieur le Maire rappelle le choix de l'entreprise pour la construction d'un columbarium de 8 cases qui aura lieu courant septembre. Il convient à présent de fixer le tarif des concessions funéraires.

Il propose deux formes de concession, à savoir une pour trente ans au prix de 400.00 € et l'autre option pour cinquante ans au prix de 600.00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les tarifs ci-après pour les concessions funéraires du columbarium :
  - ☐ d'une durée de 30 ans : 400.00 € (quatre cents euros)
  - ☐ d'une durée de 50 ans : 600.00 € (six cents euros).
  
- Ces tarifs sont applicables à compter du 1er octobre 2010.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme le 18 août 2010.

Le Maire,

  
Jacques CHOPIN.